

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Table with 3 columns: Direction, Type of service, and Time. Rows include Saumur to Nantes, Saumur to Paris, and Saumur to Angers.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Table with 2 columns: Duration and Price. Rows include Un an, Six mois, and Trois mois.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Des journaux ont reproduit une correspondance du Corriere Mercantile de Gènes annonçant que les relations entre le Saint-Père et la France menaceraient d'être bientôt interrompues.

Cette correspondance ajoute que notre corps d'occupation à Rome s'attendrait à recevoir un ordre de départ.

Ces bruits sont dénués de toute espèce de fondement. Il n'est pas vrai qu'il ait été donné des ordres dans ce sens ni qu'il en doive être donné.

Aucune froideur ne s'est manifestée entre le Saint-Siège et la France, et le Saint-Père est le premier à reconnaître que tant qu'il demeurera à Rome il s'y trouvera entouré de la protection la plus respectueuse et du seul appui qui ne lui ait jamais manqué. (Le Pays.)

La journée est aux documents. D'un côté le Journal de Saint-Petersbourg adresse une réponse importante à un article du journal le Nord; d'autre part l'Ami de la Religion publie le rapport adressé par M. de Lamoricière au ministre des armées du gouvernement pontifical sur les événements militaires accomplis dans les Etats romains.

Vu l'étendue de ces deux pièces nous nous bornerons à les analyser.

Le journal le Nord avait, nous ne nous en étions pas aperçus, prêté au gouvernement de Saint-Petersbourg une politique et des vues que la feuille semi-officielle se charge de rectifier en présentant à son véritable point de vue la pensée générale qui a inspiré la politique russe dans les derniers événements.

Le Journal de Saint-Petersbourg constate d'abord que le gouvernement n'est inspiré par aucune des idées qu'on se plaît à appeler « les idées de 1815 ou rétrogrades. » Les réformes résolues et commencées dans tout l'empire prouvent assez qu'il partage dans une large mesure les idées générales de progrès réel et régulier.

A l'intérieur, sa politique n'a donc rien qui rap-

pelle des errements à tout jamais et partout condamnés.

A l'extérieur, il a recouvré sa liberté d'action et proclamé l'intention bien arrêtée de suivre une politique nationale, guidée par les intérêts du pays, fondée sur le maintien de ses droits et le respect de celui des autres.

En ce qui concerne le Piémont, la Russie n'a pour cet Etat que des sentiments de bienveillance; ses traditions l'y portent naturellement; et, quant à l'Italie, « aucun intérêt national russe ne se rattache irrévocablement à telle ou telle solution qui serait donnée, en définitive, au problème de ses destinées. »

Toutefois, dit M. le prince Galitzin, signataire de cette déclaration doctrinale, la question qui se débat en Italie n'est pas une question locale, elle touche aux principes fondamentaux qui sont les assises de la société européenne, et partant de ce point de vue le prince rappelle la plupart des faits qui se sont accomplis depuis le traité de Villafranca et n'hésite pas à adresser à la politique sarde un blâme qui est la justification du rappel de l'ambassadeur russe et de la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

Voilà pour le passé.

Quant à l'avenir, M. de Galitzin ignore quel système on compte substituer en Italie à celui de la fédération que la paix n'a pu faire triompher, mais il remarque que jusqu'à présent les solutions pacifiques et rationnelles tant promises ne sont point encore arrivées, mais dans sa pensée, qui sans doute est celle du cabinet de Saint-Petersbourg, « le seul moyen de sortir des complications actuelles est un accord des puissances de l'Europe, pour poser et maintenir les règles internationales que tous les gouvernements sont tenus de respecter, et chercher la solution des difficultés actuelles dans la conciliation des droits acquis avec les besoins légitimes. »

Dans le rapport du général de Lamoricière, ce qui frappe tout d'abord, c'est l'état d'impuissance auquel le général a toujours été réduit par une cause ou par une autre. Les vivres, les munitions

et l'argent, lui manquaient presque à la fois. Ses ordres n'étaient pas toujours bien exécutés. La méfiance et la pusillanimité jetaient le désordre dans ses troupes. Ce sont certainement là des motifs d'apologie plus que suffisants, et quand on a lu ce rapport, on s'explique, ce que sans cela on aurait eu peine à comprendre, qu'un général si brave ait été si promptement vaincu.

Nous nous bornerons à quelques remarques sur la conclusion de ce document.

Voici comment s'exprime le général :

« Je n'ajouterai rien sur ce qui se passa dans la nuit et le lendemain matin. Il ne sied point au vaincu de se plaindre du vainqueur, je m'en rapporte, quant aux faits, à la lettre fort concise du major de Quatrebarbes, et, quant aux appréciations, je m'en réfère à celles de l'amiral Persano, qui a osé dire la vérité à son pays avec un courage qui ne fait pas moins d'honneur à la marine piémontaise que le fait d'armes, qui a amené la prise d'Ancone. »

« Je termine ce rapport, déjà beaucoup trop long, en répondant un mot aux reproches qu'on m'a adressés pour avoir publié au commencement de la guerre quelques documents qui me semblaient annoncer l'appui de la France. »

« Je ne fais aucune difficulté de convenir que dans les premiers jours j'ai cru à cet appui, et dès lors il était bien naturel de me servir de ces pièces pour soutenir le moral des troupes que je commandais. »

A ces lignes, qui indiquent assez la possibilité d'une erreur de la part du général des troupes pontificales, et qui font implicitement justice des cris passionnés d'une certaine presse, le général de Lamoricière ajoute que ce n'est pas dans la pensée de contrecours auquel il a cru qu'il faut chercher l'explication de son plan de campagne.

Ainsi voilà qui est très-net. Il était placé en présence d'une question de devoir et d'honneur, et en dehors de toute autre question, il a agi sans tenir compte de la grandeur des périls.

Le général ajoute qu'en ce dernier point, s'il en eût été autrement, ses anciens compagnons d'armes de l'armée française l'eussent renié et méconnu.

FEUILLETON

LOUISE MICHAUD.

(Suite.)

Soulagé d'un grand poids par ce qu'il avait appris, le marquis se hâta d'en faire part à sa femme en se réjouissant de ce que, du moins, Henri n'avait point eu affaire à une intrigante.

— Famille honorable après tout dit-il; fille honnête et sagement élevée, c'est au moins une consolation, et il faut encore dire tant mieux.

— Dites tant pis, au contraire, reprit la marquise, car s'il en eût été autrement, vous auriez pu reprendre votre parole et prouver à votre fils qu'il n'était qu'un sot. Mais ce qui est fait est fait, et il n'est plus possible d'y revenir. Seulement, ajouta la marquise, permettez-moi un conseil.

— Parlez, chère amie; ne doutez pas de mon empressement à l'accueillir.

— Voici ce que je veux dire. Puisqu'il le faut, puisque vous l'avez résolu par de bonnes raisons qui, je puis le dire, m'ont paru médiocres...

— Vous vous trompez, marquise, je vous l'assure; elle ne manquaient pas d'un certain poids.

— Enfin, puisque vous avez consenti, je me garderai bien de vous engager à retirer votre promesse.

— Oh! je le crois, dit-il en riant.

— Mais vous y pouvez mettre une petite condition.

— Ah! ah! et laquelle, s'il vous plaît?

— Oh! mon Dieu! une condition toute simple: c'est que le mariage n'aura lieu que dans un an.

M. de Brian bondit sur son siège.

— Pest! marquise, comme vous y allez! Vous appelez cela une condition toute simple.

— Sans doute, dit-il en riant.

— On voit bien, dit-il en riant, que vous ne savez pas à quel point votre fils est épris.

— Eh! qu'importe? fit la marquise.

— Il importe beaucoup, ma chère amie. D'abord je vous ayone que je ne saurais quel prétexte invoquer.

— Quant à cela, reprit la marquise, je vous en fournirai et d'excellents.

— Et puis, ce terme d'un an, c'est long, très-long, et je craindrais de placer Henri entre un chagrin réel et une désobéissance fâcheuse.

— D'ailleurs, qu'espérez-vous?

— Mon Dieu! rien, sans doute, mais ce mariage me répugne, il m'effraye même et je recule.

— Pour mieux sauter, fit le marquis.

— Enfin, demandez un délai de six mois, si vous le voulez.

M. de Brian promit de se montrer aussi inflexible qu'il le pourrait en annonçant à son fils cette résolution; mais, à sa grande surprise, il éprouva une résistance bien moindre que celle à laquelle il s'attendait. Toutefois, il se réjouit de la facilité de Henri qui ne fit que de faibles objections et consentit d'assez bonne grâce, non toutefois sans dire qu'il se soumettrait à la volonté de Louise; il la connaissait assez pour pressentir qu'elle n'oserait s'opposer à la volonté du marquis.

La calèche s'arrêta devant la porte du jardin, que Henri avait désignée au cocher. Lorsque retentit le coup de sonnette du domestique, le cœur des trois personnages réunis dans le salon de M<sup>me</sup> Monneret battit avec violence; il se fit un silence solennel. Leurs visages trahissaient une émotion profonde. Bientôt Marguerite annonça M. le marquis de Brian et son fils.

En entrant dans le salon, dont l'aspect modeste et ordonné le charma, le premier regard du marquis fut pour Louise, qui avait peine à se tenir debout.

— Pauvre petite, se dit-il, elle tremble comme la feuille.

Une fois les premiers compliments échangés et après que l'abbé lui eût été présenté par M<sup>me</sup> Monneret comme tuteur de Louise, M. de Brian prit la parole au milieu d'un silence absolu.

— Vous n'ignorez pas, Madame, dit-il, le motif de ma visite; et, comme je me pique de peu de diploma-



Il a raison, car il est de ceux que le danger ne saurait étonner. (Pays.)

On mande de Lisbonne : Les séances des Cortès ont été suspendues jusqu'au mois de janvier prochain, par suite du manque de travaux préparés. Cette mesure provoque dans la presse une violente censure.

On écrit de Londres que l'ambassade anglaise à Naples est supprimée, et que M. Elliot remplacerait, à Turin, Sir James Hudson, qui serait nommé à Saint-Petersbourg.

La Gazette de Vienne annonce que le Tyrol aura une représentation nationale. La nomination du général Degenfeld comme feldzeugmestre et ministre de la guerre est définitive.

Une ordonnance impériale annule les avertissements donnés jusqu'ici aux journaux ainsi que leurs conséquences légales. — Havas.

Nous avons des nouvelles de Naples. Le roi Victor-Emmanuel se propose de visiter la Sicile, d'où il reviendra au bout de quelques jours.

Garibaldi, qui se retire décidément à Caprera, a fait ses adieux à ses compagnons d'armes. Toutefois ce n'est pas « adieu » qu'il leur a dit, mais bien : « au revoir ! »

Le même télégramme ajoute que le roi aurait manifesté l'intention de mobiliser vingt mille gardes nationaux napolitains. M. Farini est nommé lieutenant général du roi à Naples.

A Gaëte, le roi François II persiste dans son énergique attitude, et paraît vouloir lutter jusqu'au dernier moment.

On a reçu, dit une dépêche de Turin, du 13 novembre, les décrets du lieutenant-général de Naples, instituant le conseil de lieutenance. M. Ventimiglia est chargé du département de l'intérieur; M. Pisanelli, de celui de grâce et justice; M. Scialoja, des finances; M. Piria, de l'instruction publique; M. Dasplitto, des travaux publics; M. Devicezzi, de l'agriculture et du commerce. MM. Mancini, Ferrigni, Carracciolo sont nommés conseillers sans direction ni département. M. Bonghi est nommé secrétaire du conseil de la lieutenance. — Havas.

Le Journal officiel de Naples publie la nomination de Garibaldi au grade de général d'armée.

Diverses correspondances parlent des refus du général Garibaldi de titres et de munificences que le roi Victor-Emmanuel aurait voulu lui décerner, ainsi que d'un certain mécontentement de la part du dictateur.

Les travaux du siège de Gaëte continuent activement et l'on n'a pas encore abandonné l'espoir de voir la place capituler sans combat; cependant si la résistance devait continuer, on croit que le bombardement commencerait sous peu de jours.

Point de nouvelles de Gaëte. On nous mande seulement que le roi de Naples a fait faire un achat de mèches à mines et de projectiles. Il paraît donc que François II n'est pas si près d'abandonner ses projets de résistance.

Voici cependant ce qu'on écrit au *Messenger du Midi*, en date du 19 septembre :

« On n'a pas encore reçu la confirmation de la nouvelle annonçant l'embarquement de François II sur l'escadrille espagnole. Le général Bosco, qui a dû arriver avant-hier à Gaëte, aurait-il engagé le roi à prolonger une résistance désormais inutile? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir. Ce qui est hors de doute, c'est que les commandants des escadres étrangères qui se trouvent dans la baie feront, dans ce cas, une dernière tentative auprès de François II, afin de mettre fin à la lutte. »

Le résultat définitif de la votation dans les Marches et dans l'Ombrie est connu : 230,823 oui, 1,592 non.

Un témoin oculaire des comices à Pérouse écrit au *Journal des Débats* dans les termes suivants :

« Les nouvelles qui arrivent de tous côtés sur l'attitude de la population concordent toutes dans le sens d'une participation unanime au vote. L'opinion des villes était depuis longtemps connue et ne faisait l'objet d'aucun doute. Quant à celle des campagnes, je vous ai écrit il y a quelque temps qu'elle était décidément contre le gouvernement pontifical. L'événement a confirmé mon appréciation : les paysans ont voté l'annexion en masse; les abstentions ont été très-rares. »

Les journaux anglais sont remplis de commentaires sur l'issue très-probable, sinon certaine, de l'expédition de Chine.

Malgré les contradictions télégraphiques que nous avons dû signaler, il résulte du langage du *Morning-Post*, d'accord en cela avec nos dernières nouvelles d'hier, que l'interruption des négociations n'a eu d'autre effet que de fournir à l'armée alliée l'occasion de pénétrer plus avant dans le pays, et d'appuyer, par de nouveaux succès, les réclamations des négociateurs.

D'après les feuilles anglaises, les armées alliées ne seraient plus qu'à 10 milles de Péking, et il faut s'attendre à tous moments à recevoir des dépêches importantes nous instruisant des actes accomplis entre le 10 et le 26 septembre.

San-Ko-Lin-Sin, le général de l'armée chinoise, serait dans Péking prêt à soutenir un siège où une bataille. Rien ne pourrait nous être plus favorable qu'un combat après lequel de grands avantages nous seraient accordés.

Le *Post* rappelle que le traité conclu en 1842 avec sir Henry Pottinger a été suivi d'une paix de quinze années; il est naturel de penser que celui que le baron Gros et lord Elgin vont signer aura deux fois au moins plus d'effet. (Pays.)

Le paquebot *Euxine* est arrivé le 11 à Marseille avec les courriers de l'Inde et de la Chine.

A la date du 28 septembre, à Hong-Kong, où l'on discute beaucoup sur la politique chinoise, les nouvelles ont mis en avant un très-grand nombre de motifs pour expliquer la conduite des commissaires chinois. Le journal de Shang-Hai, le *North-China-Herald*, donne une version qui paraît assez d'accord avec le caractère chinois. Selon lui, on espérait nous arrêter devant Tien-Tsin d'abord, et dans ce but, on l'avait fortifiée; mais cette première pensée ayant été abandonnée, on a eu recours à la diplo-

matie pour prolonger notre séjour dans cette ville. Maintenant, le parti de la guerre, qui a à sa tête le prince Sang-Ko-Lin-Sin, concentre ses forces autour du Toong-Chow, près de Péking; il nous force à agrandir notre cercle d'opération et nous oblige, en nous retirant toutes les ressources amassées dans ce vaste pays, à faire venir nos approvisionnements de nos propres magasins. A Toong-Chow, Sang-Ko-Lin-Sin a réuni une grande armée tartare, et, sur la route, nos soldats trouveront, nous dit-on, plusieurs camps retranchés. En Chine, on ne doute pas que nous parvenions à surmonter toutes ces difficultés; mais il est certain que le voyage entrepris par l'armée sera rude et que nous trouverons de nombreux obstacles. Déjà, à l'occasion du départ de nos ambassadeurs, l'ennemi nous a suscité quelques embarras. Non content d'empêcher que nous prenions nos vivres dans le pays, en faisant partir tous ceux qui auraient pu nous en fournir, il nous retire tous les coolies que nous avions, et il a été très-difficile de se procurer des aides pour transporter les bagages des ambassades. Toutes ces manœuvres, qui ont été l'objet des recherches d'un consul anglais, M. H. Parkes, l'homme qui connaît peut-être le mieux la Chine et son administration, lui ont fait découvrir que Sang-Ko-Lin-Sin avait dans le pays un service de vivres très-bien organisé, et il ne lui a pas été très-difficile de faire servir toute cette organisation au profit des alliés.

Voilà donc l'Angleterre et la France sur la route de Péking. L'avant-garde, partie le 8 septembre de Tien-Tsin, est arrivée le 10 dans une ville appelée Yang-Tsun-Yeh, et située à 34 kilomètres de Tien-Tsin. Elle a été arrêtée dans sa marche par de fortes pluies; mais, le 11, les soldats se sont remis en route, se dirigeant vers une ville appelée Nan-Tsi-Wan, et de là vers Ho-Se-Woo, qui se trouve à 68 kilomètres de Tien-Tsin. Les mandarins, disent les correspondances, ont fait quelques efforts pour empêcher nos soldats d'aller plus avant, et ont prétendu encore que des commissaires impériaux étaient en route. Ils n'ont pas pu réussir auprès de l'avant-garde; mais la politique chinoise, que ne rebutent pas les obstacles, a trouvé moyen d'entraver la marche des ambassadeurs, en leur retirant les chevaux et les voitures qu'ils avaient pris pour transporter leurs bagages. On empêche ainsi la marche de lord Elgin et du baron Gros jusqu'à Yang-Tsun-Yeh; mais on retrouvera là le Pei-Ho, et il sera facile de se procurer des bateaux dans cette ville. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

Les travaux entrepris pour mettre le littoral de la Vénétie en état de défense viennent d'être terminés et ont été inspectés par l'archiduc Maximilien, qui est rentré à Trieste, d'où il doit se rendre prochainement à Vienne.

Ces travaux, écrit-on à un journal, ont été exécutés sur toute la côte comprise depuis la pointe de la Maestra, qui sépare le territoire vénitien des Etats de l'Eglise, jusqu'à la baie du Frioul, et embrassent une étendue d'environ 110 kilomètres.

Les six ports de Broadolo, de Chioggia de Malamocco, de Saint-André, de Saint-Brasme et de Tre-Porti, situés entre Venise et la pleine mer, sont

tie, j'aborderai tout franchement la question. Je viens donc, Madame, vous demander pour mon fils la main de mademoiselle votre nièce (le marquis évitait le nom de Michaud). En espérant que vous voudrez bien faire cet honneur à ma famille et à moi-même, il convient d'entrer dans quelques explications nécessaires à ce qui me reste à vous dire.

Lorsque mon fils a formé un engagement que j'ai pu blâmer un instant et que je m'explique très-bien maintenant, fit-il en regardant la jeune fille, j'avais moi-même arrêté des projets qui m'étaient bien chers et dont l'abandon non-seulement blesse tous mes sentiments, mais encore compromet ma dignité, en ce sens que je me vois obligé de manquer à une parole donnée. J'avais choisi pour mon fils la fille de mon meilleur ami, un ami de quarante ans. J'ai donc résisté. Des causes qu'il est inutile de rappeler ici m'ont obligé de changer de résolutions; j'espère que personne n'aura à s'en repentir. Toutefois, je me trouve placé dans une situation délicate, qui veut qu'on y réfléchisse et qu'il faut ménager. Il s'agit pour moi d'amener le comte de Renneville à renoncer aux projets que nous avions formés et à me rendre ma parole. Cela me demandera du temps. En outre, il y aurait quelque chose de peu convenable à célébrer le mariage de Henri aussitôt après la rupture de celui qu'il avait été sur le point de contracter.

Je crois donc, si vous voulez bien peser ces considé-

rations, que vous ne trouverez rien d'extraordinaire ni de messéant à ce que j'insiste pour que le mariage de ces jeunes gens n'ait lieu que dans six mois. En fixant cette époque, d'ailleurs, il y a, je crois, mille raisons de convenance qui se trouveront satisfaites. Mon fils aura le temps d'apprécier d'avantage les qualités de mademoiselle, et ma famille fera amplement connaissance avec une personne destinée à lui appartenir de si près.

— J'apprécie, Monsieur, répondit M<sup>me</sup> Monneret avec une émotion visible, l'honneur que vous voulez bien nous faire en consentant à une alliance dans laquelle je crois voir le bonheur de ma chère enfant. Je pense comme vous quant au délai que vous proposez, et si M. l'abbé n'a pas d'objection.

— Je n'en ai aucune à faire, dit l'abbé. Je me suis opposé autant que j'ai cru devoir le faire à une union qui n'avait pas obtenu l'assentiment du chef de la famille de Brian. Il en est autrement aujourd'hui; les droits que me donne une vieille amitié ne vont pas au-delà. Quant au délai que fixe M. le marquis je le trouve tout-à-fait naturel et je n'ai plus rien à dire.

— Eh bien ! s'écria le marquis, voilà qui est entendu, car en ce qui concerne les questions secondaires, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper. Nous nous entendrons à merveille. Mademoiselle, dit-il en s'adressant à Louise, la marquise désire votre visite prochaine. Il lui tarde de vous connaître; j'espère qu'avant peu, vous et Madame,

voudrez bien lui faire l'honneur de la venir voir. Ceci s'adresse également à vous, monsieur l'abbé. Mon fils m'a parlé de vous dans des termes qui me donnent le plus vif désir de vous compter au nombre de mes amis, si vous voulez bien y consentir.

L'abbé s'inclina. Le marquis avait hâte de revenir à Paris, aussi se leva-t-il après quelques paroles insignifiantes. Il s'arrêta cependant devant le portrait de Monneret et trouva pour la veuve des compliments qui la séduisirent; puis il partit après avoir fait promettre à Louise et à sa tante d'aller à Paris sous trois ou quatre jours au plus tard.

Henri suivit son père en jetant à sa fiancée un regard heureux, mais dont l'impression ne satisfait pas cependant la jeune fille; toutefois elle attribua cette première inharmonie dans leurs émotions au trouble inséparable d'un pareil entretien, et cette impression presque pénible s'effaça rapidement devant le monde de pensées qui venait l'assailir.

#### XII.

Si l'on ne savait à quel point certaines idées ont prise sur l'esprit et peuvent exercer sur les sentiments une influence considérable, on se rendrait difficilement compte du changement inouï qui venait de s'opérer dans le cœur d'Henri. Les paroles de sa mère, les réflexions qu'elles avaient provoquées de la part de cet esprit flottant et ti-



aujourd'hui protégés par des ouvrages formidables élevés en grande partie depuis deux ans, et les passes de ces forts sont défendues par deux feux croisés tellement nombreux qu'il serait impossible à des navires de guerre en bois de les forcer.

Le nombre total des forts qui s'élèvent sur la lagune est aujourd'hui de seize. Ils sont reliés entre eux au moyen de batteries de côtes blindées. Ces forts ne pourraient être enlevés par une attaque de mer. Ils exigeraient tous un débarquement et un siège régulier, et pour entreprendre des opérations de ce genre, il faut des moyens militaires énormes, une flotte considérable, une armée nombreuse et puissante.

Les travaux n'ont pas porté sur la place de Venise seule; on a élevé en outre des ouvrages sur les autres points, et notamment à l'embouchure de l'Adige, à celle du Pô-Grande, de la Brenta, du Tanglimento, de la Stella. L'Autriche, en exécutant de pareils travaux, a été préoccupée de cette idée que la Vénétie, qu'elle veut conserver à tout prix, serait dans quelques mois, de la part des Italiens, l'objet d'une attaque par mer.

Les soins de la cour de Vienne ne se portent pas exclusivement sur la Vénétie, ils embrassent aussi ses autres possessions de l'Adriatique; et aujourd'hui, d'après des ordres récents, on travaille d'urgence à fortifier le canal de la Morlaque, qui embrasse toute l'étendue de la côte de Croatie et de Hongrie, qui est baignée par la mer de Quarnero.

D'après une dépêche de Montpellier, le *Messenger du Midi* annonce qu'un accident est arrivé sur le chemin de fer du Midi. Un train omnibus parti de Cette pour Toulouse se gara à Villebaugne, quand le convoi express venant de Bordeaux traversa la station, en coupant et renversant la queue du convoi omnibus. Deux personnes ont été tuées et un certain nombre de voyageurs ont été blessés.

Depuis trois jours des pluies torrentielles ont gonflé l'Hérault et d'autres rivières qui débordent. De Narbonne à Cette, le territoire est submergé.

### COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE SÉVILLE-XÉRÈS-CADIX.

ÉMISSION

De 50.000 Obligations de 500 francs.  
EMISES A 250 FRANCS.  
Et rapportant 15 FRANCS d'intérêt par an  
PAYABLES A PARIS ET A MADRID.

SOUSCRIPTION OUVERTE  
chez MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE,  
BANQUIERS, 50, RUE DE PROVENCE.

La Compagnie des chemins de fer de Séville-Xérès-Cadix vient d'acquiescer la ligne de Xérès au Trocadéro.

La ligne entière ainsi complétée aura une étendue de 167 kilomètres.

Pour faire face à cette acquisition, le Conseil d'administration a résolu, et l'assemblée générale

a approuvé l'émission de CINQUANTE MILLE OBLIGATIONS, créées dans les limites déterminées par la loi espagnole du 11 juillet 1860.

Ces obligations sont remboursables à 500 FRANCS dans une période de quatre-vingt-quatorze ans. Le premier remboursement aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 1862.

Elles rapportent 15 FRANCS D'INTÉRÊT par an payables par semestre, les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre.

Le paiement des coupons et le remboursement des obligations sorties auront lieu à Paris et à Madrid.

Elles sont émises à 250 FRANCS, payables : 100 francs en souscrivant ; 150 francs du 15 au 25 décembre 1860.

Les titres définitifs seront délivrés lors du second et dernier versement. Après le 25 décembre, les intérêts sur les paiements en retard seront calculés à 6 0/0 l'an.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Du 12 au 26 novembre, inclusivement :

A Paris, chez MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE, banquiers, 50, rue de Provence;

A Madrid, à la COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CRÉDIT EN ESPAGNE, calle del Turco, 6.

La répartition aura lieu au prorata des demandes.

Néanmoins, les souscriptions de une à dix obligations seront irréductibles, sauf le cas où elles dépasseraient, à elles seules, le montant total de l'émission.

Dans toutes les villes où la Banque de France a des succursales, on peut verser au crédit de MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE.

#### CHRONIQUE LOCALE.

L'administration de la guerre, assure-t-on, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, prépare en ce moment un travail ayant pour but de congédier à la fin de l'année un certain nombre de soldats de l'armée active, dans chaque régiment, dit-on. Cette mesure, dont il est inutile de faire ressortir la signification pacifique, serait appliquée spécialement aux militaires reconnus comme soutiens de famille. Nous en informons dès à présent les intéressés, afin qu'ils fassent les démarches nécessaires.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée à comprendre la *mélasse en fûts* dans le cinquième paragraphe de son tarif spécial D, n° 38, applicable au transport de diverses marchandises expédiées de Nantes et de Saint-Nazaire à Angers, Saumur, Tours, etc.

L'addition ci-dessus est homologuée au même titre que le tarif spécial auquel elle se rattache.

Pour chronique locale et faits divers : P. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

On assure que des avis reçus par la voie anglaise, postérieurement à la dépêche du général Grant, annoncent que le traité avec la Chine aurait été signé le 5 octobre. Ce traité porterait entre autres conditions que les alliés recevraient, à titre d'indem-

nité de guerre, une somme de cent vingt millions de francs, qui serait payée comptant. D'après ces informations, mentionnées par la *Patrie*, sous toutes réserves, les troupes alliées auraient commencé, vers le 15, leurs dispositions pour évacuer le Pei-ho et revenir à Shang-hai.

Une dépêche de Londres, du 14 novembre, dit que le *Morning-Post* maintient que la paix est signée et que les troupes doivent revenir.

Raguse, 13 novembre. — Le consul français, M. Hecquard, a été à Cetinje.

La veuve du prince Danilo se rend à Paris par le bateau à vapeur qui part pour Corfou. Le consul français et le prince l'accompagneront jusqu'à Scutari.

Naples 13. — M. Deblasio a été nommé préfet de police. L'amiral Persano est chargé des affaires de la marine. On procède à la publication de la loi électorale sarde. Il est institué un Conseil général pour l'organisation de l'armée méridionale. Le départ du roi pour Palerme est ajourné. On fait des préparatifs de fêtes pour l'annexion dans les Marches et l'Ombrie. — Ravas.

#### VILLE DE SAUMUR.

#### ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 13 octobre au 9 novembre 1860.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		PORCS.				
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual. maigres et médiocres.					
BOUCHERS.														
MM.														
1	Godard (1).	1	2	»	»	»	»	12	8	»	10	28	1	»
2	Morisseau (2).	1	2	»	»	4	»	16	25	1	11	51	2	»
3	Touche.	»	3	»	»	1	»	9	15	»	6	39	»	»
4	Poisson.	»	1	»	1	11	»	20	28	»	23	63	3	»
5	Yvon.	»	3	»	»	3	»	4	10	»	2	19	1	»
6	Corbineau.	»	3	»	»	»	»	7	17	»	8	32	»	»
7	Sechet.	»	9	»	»	»	»	13	18	1	10	41	7	»
8	Prouteau.	»	1	»	»	2	»	1	10	»	5	9	»	»
9	Girard.	»	1	»	»	2	»	4	15	»	4	26	5	»
10	Lanier.	»	»	»	»	2	1	7	6	»	1	15	10	»
11	Pallu (2).	»	1	1	»	»	»	7	8	»	4	22	3	»
12	Groleau.	»	»	»	»	2	1	»	10	»	»	13	4	»
13	Beneston (2).	»	4	»	»	1	»	7	16	»	»	24	4	»
14	Rousse.	»	»	»	»	2	»	»	8	»	»	3	12	»
—														
CHARCUTIERS.														
MM.														
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	8	»	»
2	Baugé.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	4	»	»
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Caret.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	1	»	»
5	Milsonneau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9	9	1	»
6	Martin.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»	»
7	Quantin.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	7	»	»
8	Sève fils.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	7	»
9	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	11	»	»
10	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9	4	»
11	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	»
12	Sève père.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	4	»	»

(1) Deux veaux refusés pour défaut de poids.

(2) Un veau refusé pour défaut de poids.

mide, la crainte du ridicule, si puissante chez les caractères faibles, tout avait contribué à lui faire envisager sous un autre aspect un amour auquel quelques jours auparavant il sacrifiait sa vie. Depuis deux ou trois mois, Henri avait vécu sous l'empire d'un idéal qui prêtait à sa passion des charmes divers.

Gardant son secret, il l'avait senti grandir et il lui avait élevé un temple au plus profond de son cœur sans qu'aucune voix fût venue l'arracher à sa chimère. Sous l'empire d'un entraînement irrésistible, il avait, comme disait la comtesse de Némée, commencé un joli roman dont la conclusion était difficile. Non qu'il songeât à manquer aux engagements pris avec lui-même, et dont il avait fait l'abbé et son père les complices; il ne voulait pas non plus tromper un cœur jeune et pur qui s'était noblement donné à lui.

D'ailleurs, il aimait Louise, et il serait injuste de dire qu'en quelques jours seulement cette passion s'était éteinte; mais enfin la voix de la raison s'était fait entendre, et il avait maintenant sans cesse devant les yeux les difficultés d'un avenir qu'auparavant il n'avait pas même pressenti.

Et, d'un autre côté, ne faut-il pas constater que des difficultés avaient déjà commencé pour lui?

Le marquis, profondément convaincu à l'égard des sentiments de son fils, et ayant hâte de sortir d'une position fautive, s'expliqua avec M. de Renneville. Ils ne se sépa-

rèrent pas brouillés et leur amitié résista à cette épreuve; mais, malgré le secret promis, le futur mariage fut bientôt connu de quelques personnes de l'intimité des deux familles.

Dès lors, commença pour Henri, cette guerre sourde qui procède par allusions indirectes, où les plus cruelles blessures sont faites par les femmes avec une perfidie qui est leur arme la plus dangereuse. M<sup>lle</sup> Amélie de Renneville, en apprenant ce qu'elle appelait l'aventure de ce pauvre jeune homme témoigna un mépris glacial. Elle seule dédaigna de joindre son épigramme à la pitié railleuse dont on voulait consoler la famille de Brian.

Des propos dont on ne put découvrir la source et qu'on ne savait comment punir vinrent frapper Henri et sa famille. Des âmes charitables les confièrent en secret à la marquise et à sa belle-sœur dont les extravagances donnaient beau jeu à tout ce monde de médisants. Huit jours s'écoulèrent à peine, et la prédiction de M. de Brian s'était réalisée: la vie de son fils était un enfer. Pendant cette semaine, il n'alla qu'une fois chez M<sup>me</sup> Monneret pour fixer avec elle le jour de la visite de ces dames à sa famille.

Ce moment redouté au moins autant par Henri que par les pauvres habitants de Rueil arriva enfin. On était au mois d'août, c'est-à-dire au temps des grandes chaleurs.

Comme on le pense bien, la semaine avait été employée à des préparatifs de toilette que tout en les bla-

mant, l'abbé sentait nécessaires, et, toute mesquine que puisse paraître cette préoccupation, elle n'entraînait que pour une petite part dans les anxiétés fiévreuses de ces deux femmes. Malgré l'invitation du marquis, l'abbé avait pensé qu'il devait s'abstenir de paraître à une première présentation.

Vêtue d'une robe de soie grise, ce qui, à cette époque, pouvait passer pour une élégance rare; coiffée d'un joli chapeau de paille d'Italie, orné de rubans blancs, les épaules couvertes d'un crêpe de Chine blanc, Louise devait exciter l'admiration de tout le pays. Marguerite ne tarissait pas sur la coquetterie de mademoiselle, et l'abbé lui-même se prenait à espérer pour sa pupille la conquête de la marquise. La toilette de M<sup>me</sup> Monneret, conforme d'ailleurs à son âge et à sa situation, n'avait d'autre défaut que de paraître gothique, même à Rueil.

Vers deux heures, un fiacre, loué la veille par les soins du père Bernard, s'arrêta devant le jardin. Ces dames y montèrent en adressant à l'abbé un de ces regards qui disent les tempêtes intérieures.

On partit, et deux heures après, la voiture de louage, couverte de poussière, s'arrêta à la porte du brillant hôtel du marquis de Brian.

(La suite au prochain numéro.)



L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGÉ, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les RHUMES, enrouements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. (Médaille d'or en 1845). La PATE PECTORALE DE GEORGÉ, d'Epinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Taitbout. — Dépôt

dans chaque pharmacie de France et de l'étranger. (539)

Le dentifrice à la mode est sans contredit l'EAU DE PHILIPPE; rien de plus suave au goût, de plus agréable à l'œil, de plus essentiel comme hygiène. Cette eau préserve des douleurs de dents, les blanchit, détruit le tartre, arrête la carie, fortifie les gencives et laisse à la bouche un parfum exquis. Prix du flacon: 2 fr. 50. — Pharmacie Philippe, à Paris, rue Saint-Martin, 125; vente en gros, rue d'En-

ghien, 24. — Dépôt à Saumur chez M. Balzeau, coiffeur, rue d'Orléans. (26)

BOURSE DU 13 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 70 05  
4 1/2 p. 0/0 baisse 23 cent. — Ferme à 93 75.

BOURSE DU 14 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 23 cent. — Ferme à 69 80.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Ferme à 93 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Neuil.

### VENTE D'ARBRES,

ESSENCE CHÊNE ET PEUPLIER, complantés sur la terre de la Grise, commune de Neuil.

Les jeudi 22 novembre 1860, vendredi 23 et samedi 24 du même mois de novembre, à 10 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Neuil, à la vente aux enchères, par pieds ou par lots, de 718 beaux pieds d'arbres, essence chêne et peuplier, propres pour mer-rin, boissellerie, verges de moulin, solives, aiguilles de charrettes, fûts de pressoir à vis, et de plusieurs lots de réserves de haute futaie.

Ces arbres, situés à un kilomètre et demi au sud du bourg de Neuil, sont d'une exploitation facile par leur proximité des routes n<sup>o</sup> 19 de Gennes à Argenton et n<sup>o</sup> 27 de Montreuil à Vihiers.

S'adresser, pour les visiter, au sieur Julien RABOUIN, garde particulier, au château de la Grise, et, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> AUDOUIN, notaire à Neuil. (540)

### VENTE DE TAILLIS

EN BRIGNON.

Le jeudi 29 novembre 1860, à dix heures du matin, il sera vendu de gre à gré, en détail, dans la forêt de Brignon, une coupe de taillis divisée en six cents balises de bois âgé de quinze ans, à proximité de la route n<sup>o</sup> 19 de Gennes à Argenton.

S'adresser au sieur Julien RABOUIN, garde particulier, au château de la Grise, commune de Neuil. (541)

### A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue des Forges, n<sup>o</sup> 10. S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

M<sup>e</sup> BODIN, avoué à Saumur, demande un CLERC. S'adresser au bureau du journal.

M. SIMON, huissier à Saumur, demande de suite un CLERC. Bons appointements en cas de capacité dans la profession. (533)

### UNE MAISON DE BLANC

Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

### MALADIES des YEUX

ET DES PAUPIÈRES.

Pommade de la veuve FARNIER, de Bordeaux. Un siècle d'expériences favorables. — La vente en est autorisée par un décret impérial et les contrefacteurs poursuivis. — Dépôts: à Saumur, chez PERARE; à Angers, J. PERRAULT; à Cholet, BONTEMPS aîné et BONTEMPS jeune, pharmaciens. (318)

### GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des îles. — Pour éviter les contrefaçons, exiger PAQUETS JAUNES, BOUTS VERTS et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie. Signés: LECOQ et BARGOIN.

### EAU TONIQUE, PARACHUTE DES CHEVEUX

DE CHALMIN, A ROUEN.

Seule composition reconnue infailible par les consommateurs pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les font épaissir, les rendent souples et brillants, et empêchent le blanchiment. — GARANTIE. — Prix du flacon, 3 fr. — Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôts dans toutes les villes de France.

A Saumur, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, chez M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur. (4)

### PLUS DE TACHES AVEC

### L'ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon, 1 fr. 50 et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, n<sup>o</sup> 40. — Dépôts chez les principaux parfumeurs et merciers.

A Saumur, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, chez M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur. (51)

### ODONTINE

ET ELIXIR ODONTALGIQUE

Rue Saint-Honoré, 154, à Paris

Le savant professeur, membre de l'Académie de médecine, qui a composé ces dentifrices, a fait une découverte réellement utile à l'hygiène de la bouche, car l'Odontine et l'Elixir odontalgique BLANCHISSENT LES DENTS (sans en altérer l'émail), ENTRETIENNENT LA PURETÉ DE LA BOUCHE, PREVIENNENT ET ARRÊTENT LA CARIE.

DÉPÔT CHEZ LES PRINCIPAUX PARFUMEURS

A Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, parfumeur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

# LE JOURNAL AMUSANT

(JOURNAL POUR RIRE)

est le meilleur marché de tous les journaux à gravures comiques: il publie dans l'année plus de DEUX MILLE CARICATURES, SCÈNES DE MOEURS, CROQUIS MILITAIRES, PARODIES DE PIÈCES DE THÉÂTRE EN VOGUE, PORTRAITS-CHARGES DE TOUTES LES CÉLÉBRITÉS DU MOMENT, etc., etc., etc., et ne coûte que 17 fr. pour l'année entière; de plus, l'abonné reçoit gratis, pendant toute la durée de son abonnement, le MUSÉE FRANÇAIS, journal de grandes illustrations sérieuses, paraissant tous les mois. Pour les établissements publics, ce sont donc deux journaux à mettre sur les tables, et ces deux journaux coûtent seulement 17 fr. — On souscrit en adressant un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.

## 3 FRANCS PAR AN

La Toilette de Paris, charmant Journal de Modes paraissant deux fois par mois (24 fois dans l'année), et donnant chaque fois une belle gravure coloriée à l'aquarelle, — tous les trois mois une planche de patrons de grandeur naturelle et les broderies les plus nouvelles. On peut, moyennant 1 fr. 25, recevoir francs de port les patrons qu'on désire: ces patrons sont de grandeur naturelle, tout découpés et tout prêts à être montés.

La Toilette de Paris n'a que deux ans d'existence, et elle compte déjà SIX MILLE ABONNÉS.

On peut acheter les numéros, au prix de 15 centimes, chez les marchands de publications pittoresques.

Pour s'abonner, envoyer un bon de poste de 5 francs à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère.

LES ABONNEMENTS NE SE FONT PAS POUR MOINS D'UN AN, ET ILS PARTENT TOUS DU 1<sup>er</sup> JANVIER OU DU 1<sup>er</sup> JUILLET.